

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle de parents
École Saint-Louis-de-Gonzague
17 septembre 2020
Outil : Plateforme ZOOM Heure : 17h30

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée générale est officiellement ouverte à 17h37.

1.1 Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Ariane Genet de Miomandre est désignée secrétaire d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ariane Genet de Miomandre propose l'adoption de l'ordre du jour. Julie Massé appuie.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2019

Manuelle Croft propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2019. Stéphanie Taillon appuie.

4. Mot de la présidente du conseil d'établissement

4.1 Présentation des membres 2019-2020

Membres du personnel :

Marie-Claude Bérubé, représentante du service de garde

Nancy Côté, psychoéducatrice, représentante du personnel professionnel

René Deroy, représentant enseignant

Mia Mauromati, représentante enseignante

Roxanne Paquette, représentante enseignante

Membres parents :

Marie-Élaine Benoît

Chloé Dominguez

Monique Fournier

Jean-Robert Quevillon

Stéphanie Taillon

Membre substitut actif :

Julie Vaillancourt

4.2 Bilan 2019-2020

Monique Fournier présente un court bilan de l'année 2019-2020 :

- Soutien à la direction dans ses efforts pour améliorer les communications et la transparence.
- Approbation des modalités proposées par l'équipe-école pour les projets particuliers de 5^e et 6^e années qui consistent à donner à tous un enseignement de 5 mois d'anglais en 5^e année et d'offrir en sixième année des sciences enrichies.
- Collaboration au comité vert avec le service de garde, des membres de l'équipe école et de l'OPP: poursuite de l'engagement vers le zéro déchet, notamment par l'achat de couverts (fourchettes, cuillères, couteaux) pour les activités de l'école et le service de garde; recyclage en continu de crayons de plastique. Les classes ont commencé le compost et mis des bacs de recyclage à la disposition des élèves.
- Projet en cours : projet d'embellissement des cours d'école et d'une classe extérieure à l'Annexe.
- Malgré la pandémie, toutes les séances de CÉ ont été tenues grâce aux plateformes de vidéoconférence. Plusieurs projets ont été mis sur la glace : offre d'ateliers pour les parents (aide aux devoirs, éducation à la sexualité, etc.).

4.3 Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents CÉ.

La présidente présente les rôles et les fonctions du CÉ : lieu d'information, d'échange, de décisions et de concertation entre les parents, la direction et l'équipe-école. Le CÉ doit notamment prendre des décisions sur les valeurs et le code de vie, les frais à défrayer par les parents; approuver le projet éducatif et les activités éducatives de l'école; et adopter le budget de l'école, les règles de vie du service de garde et le Plan de lutte contre l'intimidation.

Le CÉ de SLDG est composé de dix membres, dont cinq membres du personnel et 5 membres parents.

Un membre parent est élu pour 2 ans.

Un membre substitut est élu 1 an.

Les rencontres se font environ une fois par mois pour une moyenne de 7 rencontres en tout.

Les rôles et fonctions du comité de parents consistent : à valoriser l'éducation publique, informer et soutenir les parents qui s'impliquent dans le réseau, proposer des formations, transmettre les besoins des parents au centre de services scolaire, etc.

4.4 Présentation de l'OPP et mot des responsables

Marc Rioux présente le rôle de l'Organisation pour la participation des parents, les activités réalisées et comment s'impliquer.

Plusieurs projets ont vu le jour en 2019-2020 :

- Cross country au Parc Baldwin
- Panier de légumes bio d'une ferme de Lanaudière
- Fête des sapins
- Semaine de la fête de la musique

D'autres ont été annulés à cause de la pandémie :

- Semaine du livre

- Soirée cinéma
- Vente de garage
- Pique-nique de fin d'année

Julie Lefloch rappelle le besoin de bénévoles dans les bibliothèques des deux pavillons de l'école, notamment pour noter les emprunts et les retours, désinfecter et replacer les livres sur les rayons, etc.

5. Mot de la direction

Madame Verbeke mentionne que :

- L'école a à cœur la réussite des enfants, la bienveillance et l'écoute.
- L'école a fait face à une alerte de plomb dans l'eau à l'automne dernier. Après vérifications, aucun plomb n'a été détecté dans l'un ou l'autre des deux pavillons.
- Il y a eu l'année dernière des travaux de maçonnerie entrepris au pavillon Rachel. Mme Verbeke annonce que la clôture sera enlevée le 18 septembre 2020.

BILAN PÉDAGOGIQUE 2019

Début l'an dernier et poursuite cette année du projet éducatif sur la littératie : augmenter le taux de succès dans la lecture au primaire.

Le COVID-19 a pris beaucoup de place, de temps et demandé de la souplesse.

COVID -19

En début d'année, la direction a envoyé un document à tous les parents et au personnel sur l'autodépistage.

Advenant un cas de COVID -19 dans une classe, la classe devrait se mettre en quarantaine (14 jours). En 24 heures, les professeur(e)s ou remplaçant(e)s devraient être aptes à donner des cours en ligne à la classe en isolement.

Si un élève est soupçonné porteur de COVID-19, à la maison, surtout en cas de fratrie, il faut appeler la Direction de la santé publique.

L'équipe-école est formée pour désinfecter adéquatement les lieux et le matériel ainsi que pour faire respecter la distanciation sociale et le port du masque, le cas échéant.

COMMUNICATIONS PARENTS-DIRECTION

Que ce soit pour communiquer avec l'enseignant(e) ou la direction, les parents peuvent écrire dans l'agenda ou aux différentes adresses courriel de l'école.

6. Nomination des officiers pour l'élection

6.1 Président (e) d'élection :

Monique Fournier propose Mme France Verbeke comme présidente d'élection. Julie Massé appuie.

6.2 Scrutateurs et scrutatrices

Comme l'élection a lieu en ligne et les résultats sont comptabilisés automatiquement par le logiciel, l'enseignante Marie-Émilie Gagné agira comme témoin du bon déroulement de la procédure.

Marie-Élaine Benoit, membre parent du CÉ, recueillera les candidatures.

7. Période d'élection

7.1 Présentation des candidats

Il y a trois postes de membres parents à combler.
Trois candidates se proposent comme membres parents:
Stéphanie Taillon (pour un deuxième mandat)
Claire Bourely (pour la première fois)
Ainav Derkson (pour la première fois)

Trois candidates se proposent comme membres parents substitués :
Clothilde Brochot
Johanne Magloire
Besma Omrani

7.2 Élection des parents et des substitués

Comme le nombre de candidatures est le même que le nombre de postes à combler, il n'y a pas d'élection.

8. Résultat de l'élection

Stéphanie Taillon, Claire Bourely et Ainav Derkson sont élues par acclamation membres parents du CÉ.

Clothilde Brochot, Johanne Magloire et Besma Omrani sont élues par acclamation membres parents substitués du CÉ.

9. Élection des représentants au comité de parents de la CSSDM

9.1 Élection du représentant principal

Stéphanie Taillon est élue représentante au comité de parents de la CSSDM.

9.2 Élection du substitut

Claire Bourely est élue représentante substitut au comité de parents de la CSSDM.

10. Période de questions

Un parent demande si une ventilation adéquate est prévue à l'école comme mesure de prévention contre la propagation de la COVID-19.

La directrice indique qu'elle n'a pas reçu de consigne officielle, mais que les enseignant(e)s devaient ouvrir les fenêtres pour aérer.

11. Levée de l'assemblée – 18h40

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. »
(Loi 180, article 64)